

LA COMPLÉMENTAIRE SANTE

DURÉE :

1 JOURNÉE

(7 HEURES, DE 9H À 17H)

Tarif :

Tarif individuel :
330 € (HT) / jour /
participant

Tarif groupe¹ :
nous consulter

Pour qui ?

➔ Tous les élus du personnel

Objectifs pédagogiques :

Vous apprendrez notamment à :

- ➔ Décrypter les reporting qui vous sont transmis
- ➔ Poser les bonnes questions aux assureurs
- ➔ Travailler avec eux à améliorer la protection sociale de vos collègues

Animatrice :

Elisabeth WOLF

¹groupe de 10 personnes (au-delà : nous consulter)



Formation

LA COMPLEMENTAIRE SANTE

La complémentaire santé est désormais obligatoire dans toutes les entreprises du secteur privé : elle concerne tous les salariés, qui y sont très attachés. Le CSE reçoit chaque année un rapport sur le contrat en vigueur au sein de l'entreprise mais n'est pas toujours bien armé pour jouer pleinement son rôle dans ce domaine. Avec cette formation, vous allez acquérir de solides bases techniques et surtout les outils indispensables pour prendre toute votre place dans le pilotage du régime en vigueur dans votre entreprise.

Programme :

Thème 1 : Rappels historiques et enjeux

Thème 2 : L'ANI de 2013 et les contrats responsables

Thème 3 : La mise en place d'un nouveau régime

Thème 4 : Le rôle du CSE pendant la vie du régime

Thème 5 : Le 100 % santé ou reste à charge zéro